



**ACADÉMIE  
DE DIJON**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de Côte-d'Or

2022 / 2023



# FORMATION pHARe

## Temps 2

Claire VAUTRAIN, IEN Chenôve



# PRÉSENTATION

La méthode de la MPP

Les étapes de la MPP

Les documents de synthèse et témoignage

L'appropriation : jeux de rôles

Une synthèse

Les ressources



Le harcèlement ne débute pas au collège et à l'adolescence.

- 11,7 % des élèves d'école seraient touchés (1 million de victimes).
- En 2013, les violences le plus souvent citées par les élèves de collège sont :
  - Insultes, vol de fournitures, surnoms méchants, violences physiques, mises à l'écart et agressions sexuelles.
- Attention aux clichés sur le harcèlement : garçons-filles / écoles rurales-urbaines / milieux favorisés ou pas...
- Aujourd'hui, on note la montée du cyberharcèlement à l'école, dès le CE2

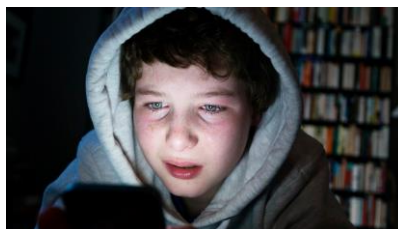
# Définition du Harcèlement

## 3 caractéristiques

- La violence : c'est un rapport de force et de domination entre un ou plusieurs élèves et une ou plusieurs victimes.
- La répétitivité : il s'agit d'agressions qui se répètent régulièrement durant une longue période.
- L'isolement de la victime : la victime est souvent isolée, plus faible et dans l'incapacité de se défendre.



Répétée



Cyberharcèlement



verbale



# Une difficulté : DETECTER

## Un exemple

*Lundi en cour de récréation Cynthia se plaint que Pascaline ne veut plus être son amie et lui a tiré les cheveux.*

*Les enseignants la rassurent et disputent Pascaline.*

*Mardi Cynthia pleure et se plaint en récréation car personne ne veut jouer avec elle.*

*On la rassure ce n'est pas grave, va jouer et profite de ta récréation.*

*Elle revient les garçons ne veulent pas d'elle au foot. La cloche sonne.*

*Plus de plainte en récréation pour la semaine mais Cynthia est toujours aussi agitée en classe et dérange les autres...*

### Traiter la situation : que feriez-vous ?

- La cible présumée Cynthia
- Les intimidateurs, qui ? Existents-ils ?
- Les témoins ?
- Les parents ?
- La collègue de la classe concernée





# Ce qui est important

## Efficacité du traitement

- Rapidité d'intervention
- Ne pas rechercher la présence de motifs : motif = contre-productif

## L'intentionnalité n'est pas toujours de nuire

- Cible
- Intimideurs

Traitement global et faire intervenir tous les protagonistes

Traitement avec prudence et méthode



ACADÉMIE  
DE DIJON

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de Côte-d'Or

# Méthode de la Préoccupation Partagée

Jean Pierre BELLON



Traiter une situation  
Désamorcer un conflit

Traiter les situations  
d'intimidation scolaire :  
La méthode de la  
préoccupation partagée

Jean-Pierre Bellon

16 novembre 2018

[jpbellon@sfr.fr](mailto:jpbellon@sfr.fr)

@bellon\_jp

Une proposition qui fonctionne !  
La méthode de la préoccupation partagée : un dispositif complet de  
traitement des situations



## Origine



### Bullying

Dan Olweus

- Des actes répétés.
- Perpétrés dans un cadre de disproportion des forces.
- Avec l'intention de nuire.



### Mobbing

Anatol Pikas

- Un phénomène de groupe.
- Une disproportion qui résulte principalement du nombre.
- Une action perpétrée sous l'influence du groupe, son intentionnalité n'étant pas toujours avérée.



## Principes

- Une stricte temporalité dans le premier traitement : 15 jours
- C'est une approche non-blâmante MAIS non laxiste

- Problématique de la sanction : la sanction d'office pose plus de problème qu'elle n'en résout.
  - Q1 : La sanction est-elle efficace ?
    - Elle est contre-productive, renforce la cohésion du groupe et incite à continuer le harcèlement de façon cachée.
  - Q2 : Qui sanctionner ?
    - Il ne saurait y avoir de sanction collective et sanctionner sans avoir la preuve des faits, leur nature, les auteurs exacts.
  - Q3 : Quelle est la sanction la plus adaptée dans ces situations ?
    - Grande diversité des sanctions en fonction des écoles, mais laquelle est la meilleure dans telle ou telle situation ?
- En tous cas, avec la série d'entretiens de la MPP, les élèves finissent par trouver des actions à proposer. Si ce n'est pas le cas, la sanction peut venir du refus de coopérer.

**Chercher des solutions**

## Principes

### ■ Une éthique

- Un attention à l'autre
- Souci de prendre soin de celui qui ne va pas bien (un élève est isolé face au groupe) ;
- Confidentialité, discrétion, tact ;
- Respect de toutes les personnes, y compris l'intimidateur ;
- Instaurer une relation de confiance aux élèves (on recherche l'apaisement des relations entre élèves).

### ■ Une temporalité

- Réagir vite, en misant sur une fin dans les 15 jours qui suivent ;
- Aucune enquête, aucune vérification des faits : une seule chose importe, l'élève cible ne va pas bien, sa situation doit être prise en charge immédiatement.

## Une posture pour les entretiens , pour toute l'équipe le temps du traitement



**Être bienveillant**, rassurer, redonner confiance, ne pas élever la voix ;

**Rester neutre :**

Ne pas devenir moraliste ni s'indigner,

Ne pas sermonner,

Ne pas donner de conseils,

Ne pas demander d'être empathique (contre-productif et renforce la cohésion du groupe) ;

**Ne pas prétendre rendre la justice** mais **faire cesser l'intimidation** ;

**Être diplomate :**

Courtois mais ferme et insistant,

Obstiné, pour trouver une issue honorable, pour que chacun sorte la tête haute,

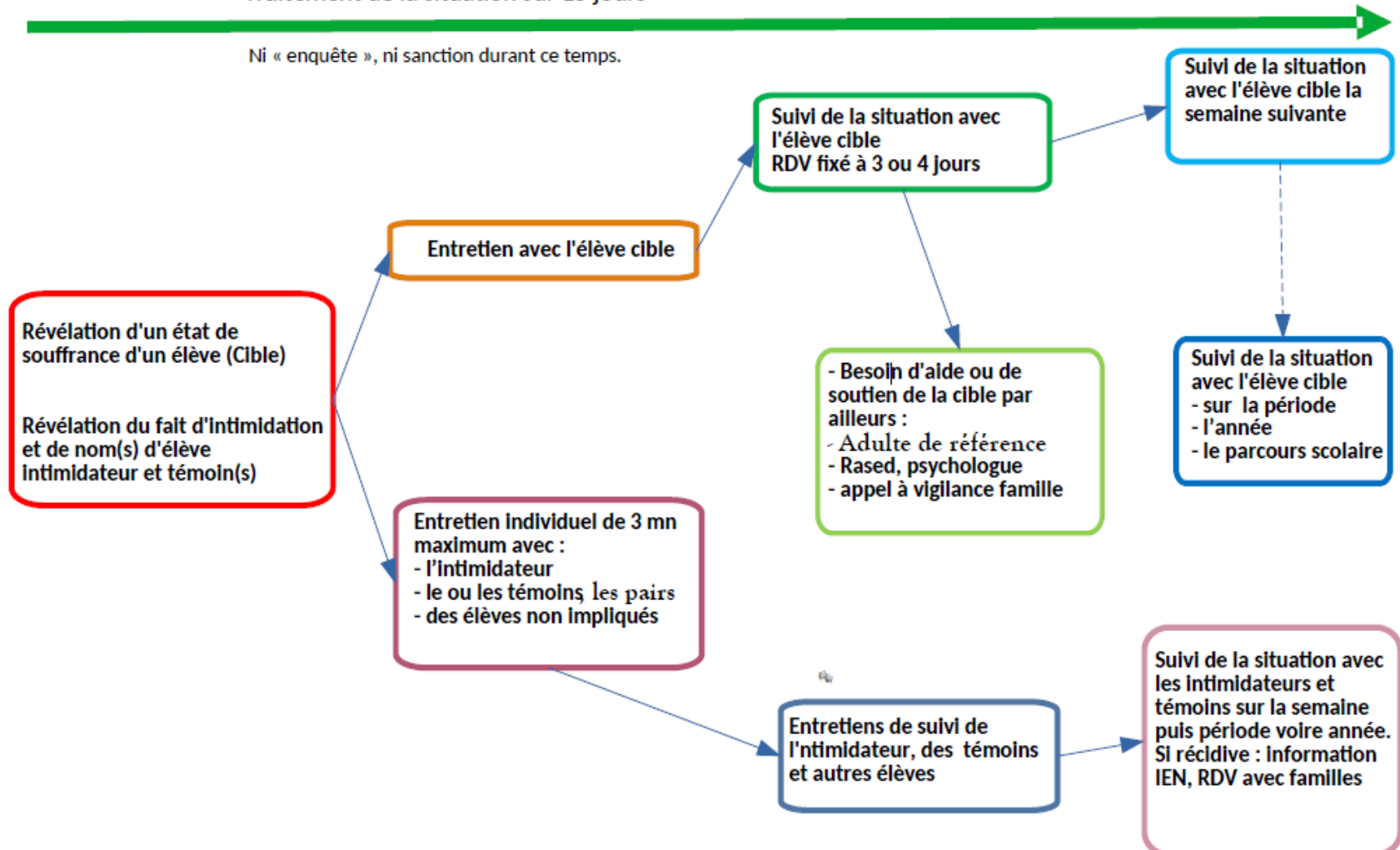
et montrer que le harcèlement n'a pas sa place à l'école.

# La méthode de la MPP

MPP - Méthode de préoccupation partagée – Prise en charge d'une souffrance scolaire

Traitement de la situation sur 15 jours

Ni « enquête », ni sanction durant ce temps.





ACADÉMIE  
DE DIJON

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de Côte-d'Or

# Les étapes de la MPP

## 1 - Entretiens avec la cible

**#NonAuHarcelement**



ACADÉMIE  
DE DIJON

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de Côte-d'Or

# Les étapes de la MPP

## 1 - Entretiens avec la cible

# NonAuHarcelement

# Les étapes de la MPP

## Avec la CIBLE = CREER UNE RELATION D'ALLIANCE



### Points de vigilance

- Ne pas confronter l'élève cible et les intimidateurs
- Ne pas donner de conseils
- Ne pas considérer l'élève cibles comme différent des autres
- Ne pas vouloir rassurer à tout prix
- Ne pas culpabiliser



Les principes : un cadre confortable et sécurisant , une écoute attentive, disponible, non-jugement inconditionnel et développer l'empathie



# Synthèse des entretiens avec la CIBLE

## 1<sup>er</sup> entretien :

Principes	Exemples d'applications concrètes
<b>Le respect de son intimité, la confidentialité</b>	On ne raconte pas à tout le monde ce qui nous est confié, on s'assure que les personnes qu'on associera à la résolution du problème ne sont pas perçues comme dangereuses par l'enfant, on prend le temps de faire tomber ses résistances si on est convaincu qu'il a tort.
<b>La congruence, l'authenticité</b>	Une bonne relation d'alliance est faite de sincérité. C'est pourquoi l'intervenant doit bien connaître le sujet, ou a minima s'entourer d'autres personnes sérieuses pour évaluer la situation : si on a peur pour l'enfant, il est évident que cette peur doit être prise au sérieux. Le fait d'exprimer cette inquiétude face à l'enfant et sa famille peut être salvateur- là où tant d'autres personnes vont minimiser le danger
<b>La valorisation</b>	Les parents des élèves malheureux à l'école se sentent coupables et en échec. Leur renvoyer une image valorisante est essentiel pour qu'ils sortent de cette culpabilité qui fragilise par répercussion leur enfant. L'élève lui-même a besoin de se sentir valorisé et cette valorisation doit se faire de manière juste, en saisissant les occasions de recadrage.
<b>La fiabilité, l'engagement</b>	La relation d'alliance est un engagement, puisque sa vocation est de sécuriser psychologiquement l'enfant. La personne qui s'engage doit considérer cette mission comme prioritaire. C'est une responsabilité lourde, d'où l'intérêt de l'assumer à plusieurs (équipe, famille) et de manière très coordonnée, afin que cela ne donne pas à l'enfant l'impression qu'on se passe le problème pour s'en débarrasser.





# Synthèse des entretiens avec la CIBLE

## 1<sup>er</sup> entretien

Attitude possible de l'élève	Conduite tenir par l'intervenant
<b>L'élève vient de lui-même demander de l'aide.</b>	L'intervenant peut d'emblée établir une relation d'alliance, et pourra identifier les élèves les plus impliqués dans les brimades.
<b>L'élève est allé voir une personne de l'établissement qui n'appartient pas à l'équipe dédiée,</b>	Cette personne doit rester impliquée dans l'accompagnement de l'élève, au minimum en lui demandant très souvent comment évolue sa situation, lorsqu'elle ne peut pas pour l'occasion rejoindre l'équipe dédiée (vers laquelle elle dirigera par ailleurs l'élève).
<b>L'élève n'est pas venu de lui-même et se montre réticent à parler.</b>	L'intervenant doit rassurer très explicitement l'élève sur la confidentialité des entretiens et sur le fait que son point de vue et ses réticences quant au traitement de sa situation seront pris au sérieux, afin d'établir peu à peu avec lui une relation d'alliance sécurisante. Il peut également dire qu'une approche non blâmante sera favorisée afin de ne pas générer de représailles.
<b>L'élève qui est manifestement en souffrance se mure obstinément dans le silence.</b>	Une situation grave est à redouter, dans ce cas une enquête doit être menée.



# Synthèse des entretiens avec la CIBLE

## Les entretiens suivants

Attitudes possible de l'élève	Conduite tenir par l'intervenant
<b>L'élève témoigne du réel mieux-être et confirme que les brimades ont cessé. Il n'a aucune autre demande.</b>	L'intervenant s'en réjouit, félicite l'élève et confirme que les brimades ont cessé. Il n'a réaffirme sa disponibilité, si celui-ci éprouve le besoin de le revoir.
<b>L'élève continue de manifester une forme de mal-être et évoque de nouvelles brimades.</b>	L'intervenant essaie de bien comprendre la situation et revient vers l'équipe pour décider de nouvelles mesures. Si la décision est prise de poser des sanctions, l'accompagnement de l'élève cible est renforcé.
<b>L'élève témoigne ne plus subir de brimades, mais demeure apeuré, et se comporte toujours de la même manière avec ses camarades</b>	L'intervenant essaie dans la mesure du possible d'aider l'élève à percevoir différemment les interactions et à modifier ses propres comportements
<b>L'élève manifeste toujours une forme de mal-être, mais celui-ci n'a plus rien à voir avec ses camarades</b>	L'intervenant s'assure que ce mal-être n'est pas lié à d'autres causes scolaires, qui nécessiteraient un accompagnement au sein de l'établissement. Si les causes sont clairement extrascolaires, il propose un lien avec d'autres professionnels (psychologue, infirmier, médecin, assistant social)

## Synthèse entretiens avec la CIBLE

### TRAME DES ENTRETIENS avec la cible – MPP

#### 1<sup>er</sup> entretien

- L'accueillir et présenter notre rôle :

« Bonjour, je suis heureux de te recevoir. Sais-tu que mon rôle dans l'établissement est de veiller à ce que chaque élève se sente en sécurité. Je dialogue avec les élèves mais je ne suis pas là pour punir. Je suis là pour aider les élèves à trouver eux-mêmes des solutions. J'ai appris que tu avais vécu des moments difficiles avec tes camarades ces derniers temps. Est-ce que tu veux m'en parler ? »

#### CIBLE QUI COOPERE

Laisser la cible parler librement de son malaise.  
Lui demander qui sont les élèves qui participent aux brimades.  
Lui demander où se sont déroulés les faits et la fréquence.

#### CIBLE MUETTE

Situation grave soit en raison des violences subies ou forme de verrouillage ⇒ Enquête  
S'appuyer sur les ambassadeurs ou les témoins qui peuvent donner des informations importantes.

#### CIBLE VIOLENTE

Symptôme de son mal-être ou sentiment d'impuissance.  
Punition ou sanction en fonction de la gravité des faits.

- Annoncer une autre rencontre en précisant date et heure de RDV.

#### 2<sup>ème</sup> entretien

Si l'élève cible reproche aux adultes de ne pas avoir posé de sanctions envers les intimidateurs, lui préciser les raisons qui motivent l'application de la MPP :

« Tu sais, bien souvent, quand on sanctionne les élèves, cela n'arrête pas les violences mais elles continuent de manière plus cachée, et il se peut même qu'ils cherchent à se venger de toi. C'est pour cette raison que je reçois chacun de façon bienveillante, de cette manière, ils ne ressentent pas le besoin de se venger et ils comprennent qu'il est préférable d'arrêter »

Expliquer la participation des élèves, présenter les suggestions et lui demander son avis :

« J'ai discuté avec certains élèves et ils ont reconnu que la situation devait être difficile pour toi. Je leur ai demandé ce qu'ils pourraient faire pour que la situation s'améliore entre vous. Certains ont proposé de ... Qu'en penses-tu ? »

« Je vais te demander d'être attentif à la façon dont tes camarades se comportent avec toi. S'ils viennent vers toi, fais attention à ne pas les repousser, c'est peut-être qu'ils ont compris qu'il fallait qu'ils changent d'attitude. Je vais les rencontrer à nouveau dans quelques jours et nous aurons l'occasion d'en reparler. »

Expliquer que l'on suivra la situation et qu'il ne doit pas hésiter à confier son ressenti et que les faits peuvent encore se produire pendant quelques temps :

« Si jamais des élèves s'en prennent encore à toi pendant quelques temps, ne t'inquiète pas et n'hésite pas à m'en parler. Il est possible qu'il faille un petit délai avant qu'ils comprennent et qu'ils arrêtent de t'embêter. »

#### Entretiens après la MPP

Observer les postures de la cible, ses paroles, déterminer ses craintes ou non de l'intimidateur. S'assurer que les intimidations ont cessé.



## 3 - Entretiens avec l'intimidateur

**#NonAuHarcelement**



## 3 - Entretiens avec l'intimidateur

**#NonAuHarcelement**


# Synthèse de l'entretien INTIMIDATEUR


## PHASE 1 : Recherche de la préoccupation


### Réactions possibles de l'intimidateur présumé

### Conduite à tenir par l'intervenant

 Dénis, refus de coopérer, silence...

 Reconnaissance du malaise de la cible mais refus d'admettre que l'origine est dans l'école.

 Reconnaissance du malaise de la cible mais implication d'autres élèves.

 Reconnaissance du malaise et évocation de sa propre responsabilité.

Mettre fin à l'entretien, conseiller d'être plus attentif, fixer un autre rendez-vous.

Interroger l'élève sur le rôle joué par chacun dans le groupe. Faire confirmer le malaise de la cible et passage à la phase 2.





# Synthèse de l'entretien INTIMIDATEUR

## PHASE 2 : Recherche de suggestions

Réactions possibles de l'intimidateur présumé	Conduite tenir par l'intervenant
<b>Aucune suggestion,</b>	Inviter l'élève à réfléchir à des suggestions et convenir d'un autre rendez-vous.
<b>Aucune suggestion, silence, refus de coopérer après plusieurs entretiens.</b>	Abandon de la méthode. Le relais est passé au chef d'établissement.
<b>Hésitations, malaise...</b>	L'encourager, rappeler que plusieurs élèves seront invités à faire des suggestions.
<b>Formulation de suggestions.</b>	Le féliciter. En fin d'entretien, reformuler avec lui l'ensemble de ses suggestions.
<b>Conversion brutale de l'intimidateur en défenseur.</b>	Surtout ne pas mettre en doute la sincérité du revirement. Le féliciter pour ses suggestions.

# Synthèse de l'entretien INTIMIDATEUR

## Points de vigilance

 <b>Ce qu'il ne faut pas faire</b>	 <b>Ce qu'il faut faire</b>
Ne pas s'adresser aux élèves en groupe.	<b>Les rencontrer de façon individuelle. Briser l'effet de groupe.</b>
Ne jamais les mettre en cause.	<b>Commencer par leur demander ce qu'ils savent de la situation de la cible.</b>
Ne pas blâmer, culpabiliser, ni même appeler	<b>Toujours parler de la cible et de la préoccupation que l'on a pour elle.</b>
Ne pas être deux lors de l'entretien.	<b>SI l'on doit malgré tout être deux, il y en a un qui ne dit rien.</b>
Éviter tout conflit entre les élèves et l'intervenant.	<b>S'il y a malgré tout conflit, changer d'intervenant.</b>
La connaissance de la personnalité des élèves n'est d'aucune utilité pour celui qui traite une situation d'intimidation. Il n'est pas nécessaire d'avoir beaucoup d'éléments pour intervenir. On n'instruit pas une affaire.	<b>Adopter des phrases du type :</b> « J'ai entendu dire que... » « Je suis préoccupé par... » « Vous connaissez tel élève, je crois, il passe un mauvais moment, que pouvez-vous m'en dire ? »



# Les étapes de la MPP

## Synthèse de l'entretien INTIMIDATEUR

### TRAME DES ENTRETIENS intimidateurs de la MPP

#### ETAPE 1

#### PHASE 1 - Partage d'une préoccupation pour la cible

« Bonjour, merci d'être venu me voir. Je suis inquiet au sujet de tel élève, il ne va pas bien en ce moment. Je crois qu'il traverse une période difficile, qu'est-ce que tu peux m'en dire ? »

#### Réaction : colère ou résistance

« Rassure-toi, ce n'est pas une convocation, je veux juste en parler avec toi. Je ne suis pas là pour juger ni pour sanctionner. Je vais rencontrer plusieurs élèves. »

« Je veux juste que tu me dises ce que tu connais de la situation de cet élève. Il ne va pas bien. Je veux juste que tu m'aides à comprendre ce qui lui arrive. Qu'as-tu pu observer à son sujet ? »

#### Réaction :

#### étonnement/déni/ silence

Couper court à l'entretien de façon ferme et courtoise, demander d'être attentif à la situation et fixer un autre rendez-vous pour en reparler.

#### Réaction : l'élève reconnaît le mal-être de l'élève cible mais repousse les causes en dehors de l'école (difficultés familiales, à la cantine...)

Recentrer alors le problème sur l'école : « je suis convaincu que l'on peut faire quelque chose à l'école. »

L'élève réagit alors avec étonnement, nouveau déni ou silence, et on applique la même suite d'actions de report d'entretien.

#### Réaction : l'élève est coopératif / reconnaît le mal-être de son camarade

« Donc, tu confirmes que les choses ne se passent pas bien pour tel élève ? »

Ne pas contredire s'il repousse la faute sur d'autres élèves, du moment qu'il reconnaît le mal-être.

#### PHASE 2 - Recherche de suggestions

« Je me demande ce qui pourrait être fait pour que cet élève se sente mieux à l'école. Aurais-tu des idées à me suggérer ? Toi-même, tu pourrais faire quelque chose ? »

#### Réaction : l'intimidateur n'a pas d'idée

Lui demander de réfléchir au problème et donner un nouveau rendez-vous.

#### Réaction : l'intimidateur-suiveur du groupe hésite

« Dis-moi vraiment ce que tu en penses, n'aie pas peur, je vais interroger plusieurs élèves pour aider cet élève à sortir de cette situation. J'ai vraiment besoin de recueillir toutes les propositions de chacun : quelles sont les tiennes ? »

#### ETAPE 2

#### Nouveaux entretiens donnés

« On s'est rencontrés il y a quelques jours. Je t'ai parlé de tel élève. Il ne va pas bien. Sa situation continue de me préoccuper. Qu'as-tu observé depuis ? Que peux-tu me dire ? » « Tu m'avais fait plusieurs propositions. Pourrais-tu me les rappeler ? Est-ce que cela a été mis en œuvre ? Les choses ont-elles changé ? Penses-tu que tel élève se sente mieux ? »



Vous pouvez être amenés à mener des entretiens avec des témoins voire avec les parents et dans ce cas garder trace de votre entretien (même trame que pour intimidateurs)

**Classeur pour garder trace de toutes les situations**, (cf chapitre) « résolu ».....tableau synthétique dont un exemple en ligne vous sera proposé si vous voulez vous en inspirer

## Élèves suivis dans le cadre de la préoccupation partagée en 2022/2023

Ordre du traitement	Lanceurs d'alerte ou cibles Date de l'alerte	1 <sup>er</sup> entretien avec la cible mené par... Date de l'entretien	Personnes ressource en charge du suivi	Elève cible (victime)	Intimidateurs (harceleurs)	Bref descriptif de la situation
1	Parents 12/05/2022	13/05/2022	moi	X	Y et Z	
2						
3						
4						
5						

Tous ces documents sont à inscrire dans le cadre des liaisons : maternelle/ élémentaire et élémentaire collège



## Faut-il rencontrer les parents des intimidateurs ?

- Dans les 15 jours , il faut éviter, on fait confiance et on laisse la possibilité à l'élève de changer de comportement

## Les plaintes

Ce que prévoit la loi visant à combattre le harcèlement : 2 mars 2022

- 6 ans pour déposer plainte

**Pour les personnels éducatifs : pas obligation de résultat  
mais obligation de prendre en charge la situation**



## La réprimande éducative

### NOS DROITS &

- **J'ai le droit d'être respecté et écouté par les autres et les adultes, d'exprimer mes émotions.**  
Donc je dois aussi respecter et écouter les autres. Je dois accepter les différences.  
Je dois exprimer calmement ce que je ressens pour être compris.
- **J'ai le droit de travailler dans de bonnes conditions et en toute sécurité.**  
Donc je dois prendre soin du matériel que l'on me prête et du mobilier de la classe et de l'école.  
Je dois mettre mes déchets à la poubelle, nettoyer et ranger régulièrement ma table...  
Je dois me déplacer dans le calme dans la classe et les couloirs de l'école.
- **J'ai le droit de travailler dans le calme.**  
Donc je dois être respectueux du climat de classe en chuchotant, en levant le doigt pour prendre la parole, en me déplaçant calmement...
- **J'ai le droit d'apprendre.**  
Donc je dois être attentif, concentré.  
Je dois écouter et participer à toutes les activités.  
Je dois écrire et présenter mon travail avec soin.  
Je dois m'appliquer et faire du mieux que je peux en prenant le temps de réfléchir.  
Je dois être silencieux lorsque je dois travailler tout seul.  
Je dois apprendre mes leçons.
- **J'ai le droit de faire des erreurs pour apprendre.**  
Donc je dois persévérer, utiliser l'aide que l'on me propose lorsque c'est trop difficile.  
Je dois demander de l'aide à la maitresse (au maitre) ou à un camarade.  
Je dois corriger mon travail.
- **J'ai le droit de bénéficier du matériel de la classe pour m'aider à apprendre.**  
Donc je dois respecter ce matériel et le ranger.
- **Mes camarades ont les mêmes droits et devoirs que moi.**  
Donc je dois les respecter et les écouter, les aider lorsque je peux, les laisser travailler dans le calme, prendre soin de leurs affaires lorsqu'ils me les prêtent...

## NOS DEVOIRS d'élèves

### Si je transgresse les règles de vie la classe, je risque de :

- **Perdre un privilège collectif :**
  - ✓ Mon métier de la semaine pour une durée déterminée
  - ✓ Travailler dans un endroit que j'avais choisi (classe flexible)
  - ✓ Travailler sur l'ordinateur
  - ✓ Travailler au sein de mon groupe / de ma classe
  - ✓ Aller au coin bibliothèque, coin écoute, coin recherches et expériences... lorsque j'ai fini mon travail
  - ✓ Travailler sur le bureau de la maîtresse (du maître)
  - ✓ Choisir ma place au coin regroupement
  - ✓ ...
  
- **Perdre un privilège individuel :** (chaque élève dispose de 1 à 3 privilèges individuels en fonction de ses centres d'intérêt, motivation, besoins...)
  - ✓ (liste qui dépend des privilèges individuels fixés)
  
- **Devoir assumer et réparer les dommages causés :**
  - ✓ **Réparations directes :** (en relation avec le dommage causé)
    - Nettoyer ma table, réparer le matériel cassé, ramasser les affaires que j'ai fait tomber et les ranger
    - Recopier mon travail
    - Ranger les livres de la bibliothèque
    - ...
  - ✓ **Réparations indirectes :**
    - M'excuser et serrer la main de mon camarade
    - Rédiger une lettre d'excuses, écrire un poème, faire un dessin, réciter une poésie...
    - Rédiger ou exposer une réflexion sur ce qu'il s'est produit, ce que j'ai ressenti, ce que j'ai fait ensuite et ce que j'aurai pu/du faire au lieu de... (recherche d'une solution si cela se reproduisait)
    - ...



# Si la MPP ne suffit pas...

## Choix d'une action

### Pour 1 joker

Choisir en premier son métier	Choisir un jeu pour la classe en récré ou un sport
Faire écrire ses devoirs par le maître 1 fois	Lire un livre dehors pendant une semaine
Choisir un jeu collectif pendant une séance de sport	Décorer la porte de classe avec un dessin
Faire écouter à la classe une musique que l'on aime	Utiliser l'ordinateur quand le travail est fini pendant 1 jour
Etre choisi(e) comme capitaine en sport	Raconter une histoire drôle à la classe
Lire un livre en maternelle	Etre interrogé(e) en premier toute la journée
Chanter une chanson à la classe	Obtenir un mandala de son choix
Mener l'échauffement de sport	Utiliser de la peinture ou de l'encre
Prendre du matériel de cirque dans la cour (1 fois)	Mener quelques minutes d'activités en anglais avec l'aide du maître
Utiliser l'ordinateur comme cahier d'exercices 1 jour (si possible)	Avoir un yo-yo pendant 2 jours
Faire photocopier la leçon (1 fois)	Prendre un coloriage

Acheter 1 matériel : stylo, gomme, cahier...	Emmener un jeu de l'école à la maison pour 1 Joker (1 jour ou 2)
Prendre un labouret toute une journée.	Prendre un livre de la bibliothèque chez soi ou un des livres de la bibliothèque
Prendre une chaise dans l'ellipse (1 journée)	

### Pour 2 jokers

Changer de place pour deux jours	Utiliser l'ordinateur quand le travail est fini pendant 2 jours
Faire photocopier ses leçons et écrire ses devoirs par le maître pendant 2 jours	Choisir 2 livres à la médiathèque
Annuler une punition (en fonction de la gravité)	Aller sur la banquettes arrière du bus A/R si trajet court
Aller en maternelle pendant la récré (une récréation)	Emprunter un livre de la bibliothèque pour 3 semaines
Changer de groupe (pour une semaine)	

### Pour 3 jokers

Faire un puzzle 3d (dans la limite des stocks)	Changer de place pendant une semaine
Acheter un livre ou une BD avec la coopérative scolaire	Faire photocopier ses leçons et écrire ses devoirs par le maître pendant 1 sem.
Avoir le matériel de cirque (une semaine)	Avoir 15 minutes d'autonomie à n'importe quel moment (sauf éval)
Utiliser l'ordinateur quand le travail est fini pendant 1 semaine	



# Si la MPP ne suffit pas...

**Réunion d'équipe  
éducative**

**Protocole d'urgence**

**RIP**

## **Equipe ressource de circonscription**

- Claire Vautrain, IEN
- Régis Joyeux, CPC
- Dominique Parizot-D'Hooge, CPC
- Jean Marc Réty, coordonnateur REP+
- Isabelle Pottier, enseignante référente ASH
- Catherine Maitrugue, psychologue scolaire



# Suivre les situations – Evaluer les effets

## Évaluation annuelle de la MPP<sup>FR</sup>

Nombre de personnels engagés dans l'équipe	
Nombre de situations traitées	
Nombre de situations résolues	
Taux de résolution	
Nombre d'élèves concernés par ces situations (cibles, intimidateurs, autres élèves rencontrés)	





# CONCLUSION

## Se projeter

### Actions pédagogiques

- Concours NAH
- 1er jeudi de novembre : Journée NAH
- Février : Safer Internet Day.

## 10 h par an / élève

### Réfléchir en équipe

- programmation
- Contenus / cycle
- Liaisons : maternelle- élémentaire et écoles-collège



# CONCLUSION

Participation à la journée  
non au harcèlement - NAH

*Jeudi 10 novembre*

Participation au concours  
non au harcèlement

La plate-forme de  
ressources  
documentaires

## Les incontournables du programme pHARe

Les ateliers  
parents-personnels

10 heures de  
formation pour les  
élèves

Participation au Safer  
Internet Day - SID

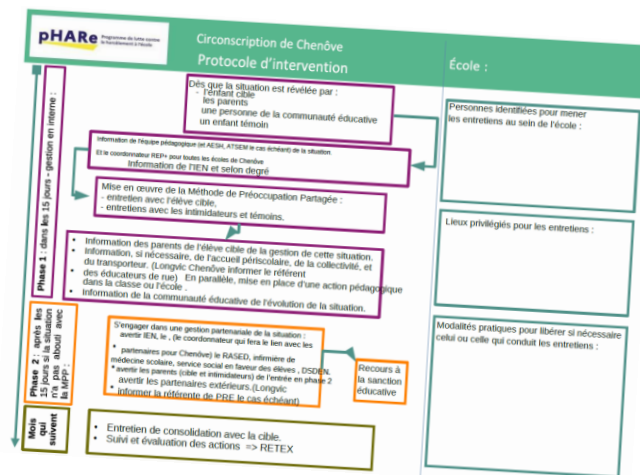
*Mardi 7 février*

Les élèves  
ambassadeurs  
harcèlement



# Calendrier

Communiquer le protocole au plus tard le 23 juin à l'équipe de circonscription



Septembre 2023 : présentation aux parents et aux élèves

Intégration de Phare au règlement intérieur septembre 2023

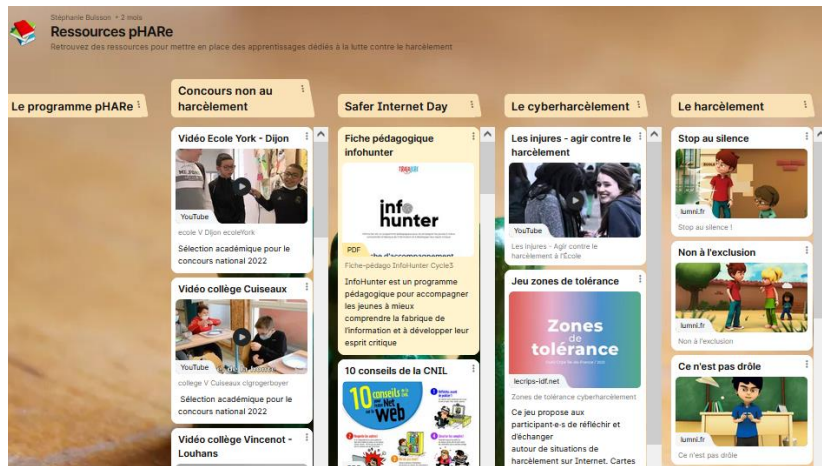
+

vote lors du premier Conseil d'école

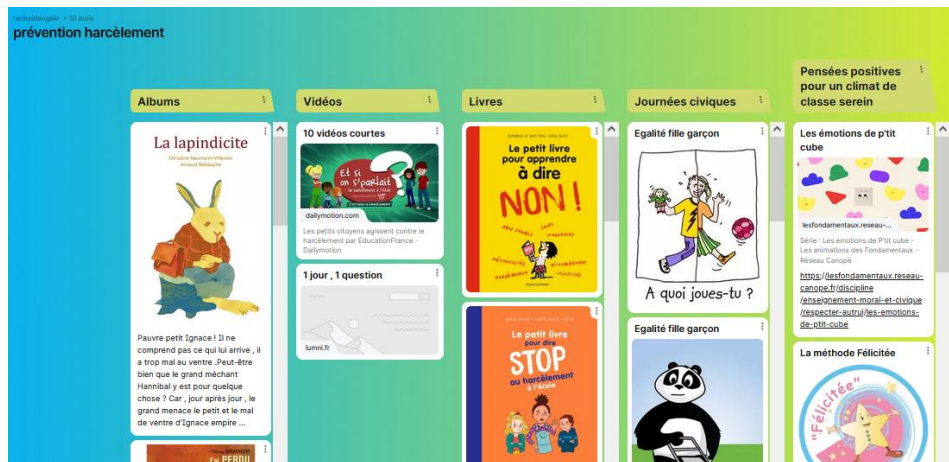


# RESSOURCES

[https://padlet.com/buisson\\_stephanie/ressources-phare-yhrv738a52xoudp4](https://padlet.com/buisson_stephanie/ressources-phare-yhrv738a52xoudp4)



<https://padlet.com/racheldangelo/pr-vention-harc-lement-is8r0y4bflncbdas>





# Le programme pHARe

Les ressources

Se connecter : PIA/ARENA

## Plate-forme pHARe – Espace documentaire

**PROGRAMME 10 HEURES D'APPRENTISSAGE**  
pour les cycles 1, 2 et 4

NON AU HARCELEMENT

**"10 heures d'apprentissage"**

**TOUTS AMBASSADEURS CONTRE LE HARCELEMENT !**

Tous les collèges seront à ce premier rendez-vous ambassadeurs contre le harcèlement et s'engageront dans des actions de prévention.

- POUR ROMPRE LA LOI DU SILENCE**
  - **INFORMER** les élèves de collège
  - **SOUTIENIR** les équipes de harcèlement
  - **CONFRONTER** les élèves d'un collège
- POUR AGIR EN ÉQUIPE**
  - **SE FORMER** à la médiation, à la gestion des conflits
  - **CONFRONTER** aux élèves et au Conseil de la vie collégienne
  - **APPRENDRE** les rôles de chaque
- POUR SUGGÉRER LA MOBILISATION DE TOUS**
  - **ORGANISER** des actions de prévention
  - **PARTICIPER** au concours Non au Harcèlement (NAN)
  - **CRÉER** une œuvre ou un objet de médiation

**DES CONTACTS POUR DEVENIR AMBASSADEUR ?**  
OF Formation principal  
OF CPE  
OF CPE Enseignement

NON AU HARCELEMENT

**Ambassadeurs Collège**

**FORMATION DES ÉQUIPES RESSOURCES**

5 modules de formations

NON AU HARCELEMENT

**Formations**

**MALLETTES DES PARENTS**

5 ateliers

NON AU HARCELEMENT

**Mallette Parents**

**Temps forts**

Journée Non au Harcèlement  
10 novembre 2022

Safer Internet Day  
7 février 2023

Prix Non au Harcèlement 2023

NON AU HARCELEMENT

**Temps forts de la politique publique**



ACADÉMIE  
DE DIJON

Liberté  
Egalité  
Fraternité

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de Côte-d'Or

# Méthode de la Préoccupation Partagée

Jean Pierre BELLON



Traiter une situation  
Désamorcer un conflit

Traiter les situations  
d'intimidation scolaire :  
La méthode de la  
préoccupation partagée

Jean-Pierre Bellon

16 novembre 2018

[jpbellon@sfr.fr](mailto:jpbellon@sfr.fr)

@bellon\_jp

Une proposition qui fonctionne !  
La méthode de la préoccupation partagée : un dispositif complet de  
traitement des situations



ACADÉMIE  
DE DIJON

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de Côte-d'Or

# Méthode de la Préoccupation Partagée

## Ressources

<https://www.preoccupationpartagee.org/>



LA METHODE DE  
LA PREOCCUPATION PARTAGEE MPPFR

Une plateforme francophone  
pour mettre en relation tous les  
professionnels qui utilisent cette méthode

Accueil   Découvrir la méthode   Les étapes de la méthode   Ressources   Principales questions   Contact

Bienvenue sur le site de la MPPFR

Nous contacter

